



Note de service

DESTINATAIRES : Au personnel clinique et utilisateurs du laboratoire de l'hôpital Anna-Laberge

EXPÉDITEUR : Audrey Ouellet, Chef de service laboratoire
Direction régionale des laboratoires
Laboratoire de l'hôpital Anna-Laberge

DATE : Le 14 novembre 2023

OBJET : **Changement de préservatif pour analyses citrates et oxalates urinaires 24 heures**

Veuillez prendre note **qu'à compter du 20 novembre 2023**, la condition préanalytique pour les analyses de citrate et d'oxalate sur une urine 24 heures exigera une collecte urinaire avec un préservatif, soit **20 ml de HCL 6N** au début de la collecte.

ANALYSES	AVANT	À PARTIR DU 20 NOVEMBRE
Citrate urinaire 24 heures	Sans préservatif	Avec préservatif, 20 ml de HCL 6 N
Oxalate urinaire 24 heures	Avec préservatif, 30 ml de HCL 6 N	Avec préservatif, 20 ml de HCL 6 N

Si vous avez un inventaire d'étiquettes pour 30 ml de préservatif, veuillez ajuster vos étiquettes à la main pour inscrire 20 ml.

À noter que vous pourrez écouler vos contenants de 30 ml de HCL 6 N sans aucun problème, le laboratoire vous acheminera des pots de 20ml dès votre prochaine commande.

Vous retrouverez toutes l'information sur notre répertoire des analyses **dès le 17 novembre** :

[Répertoire des analyses laboratoire hôpital Anna-Laberge](#)

Pour des informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le laboratoire de biochimie au 450-699-2425 poste 4257.

Merci de votre collaboration.